

REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE FERNAND-LEFEBVRE

Province de Québec
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
École secondaire Fernand-Lefebvre
Conseil d'établissement

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

La séance est ouverte à 18 h 33

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Bernard-Gariépy tenue le 26 mars 2026 à 18h30 à la bibliothèque de l'école secondaire Fernand-Lefebvre, rue de Ramezay Sorel-Tracy à laquelle sont présents :

Mesdames,

Messieurs,

Membres du personnel enseignant

Cournoyer, Raphaël	☒
Désilets, Lisa	☒
Gilbert, Mélissa AM	☐
Mondoux, Catherine	☒
Picard, Olivier	☒

Membre du personnel de soutien

Lessard, Marie-Ève AM	☐
------------------------------	--------------------------

Élèves:

Goulet, Aurélie	☒
Primeau-Gauthier, Jordan	☒

Membre du personnel professionnel :

Aucun	☐
-------	--------------------------

Membres représentant les parents

Arpin, Maude	☒
Arsenault, Mélanie VP	☒
Côté Marie-Pier	☒
Gauthier-Grenon, Marie-Ève	☒
Parent, Catherine P/AM	☐
St-Germain, Catherine	☒

Représentant de la communauté*

Aucun	
-------	--

Direction de l'école

Lamothe, Patrick	☒
------------------	-------------------------------------

Parent Substitut

Aucun	
-------	--

Légende : **AM** : Absence motivée

ANM : Absence non motivée

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Un point à l'ordre du jour est ajouté. L'approbation du PV du 8 janvier 2026. Il est proposé par madame Catherine St-Germain que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout de l'adoption du procès-verbal du 8 janvier 2026, tel que proposé.

Adopté unanimement

1. Sujets statutaires

- 1.1 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour*;
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2025*;
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 janvier 2026;
- 1.5 Suites des procès-verbaux de la réunion du 11 décembre 2025 et du 8 janvier 2026;
- 1.6 Suivi des comptes scolaires et des revenus de location;
- 1.7 Période de questions du public.

2. Sujets de décision

- 2.1 Approbation du code de vie ESG-ESFL 2026-2027*;;
- 2.2 Approbation des annexes au code de vie ESG-ESFL :
Uniforme 2026-2027*
- 2.3 Approbation des sorties éducatives et/ou culturelles (avril à juin)*;
- 2.4 Approbation des activités de financement (avril à juin)*;
- 2.5 Approbation des projets pédagogiques particuliers 2026-2027;

CE.26-03-1286

2.6 Approbation des normes et modalités d'évaluation : session d'examens du mois de juin *

3. Sujets de développement et d'information

- 3.1 Rapport du délégué au comité de parents;
- 3.2 Correspondance;
- 3.3 Informations de la direction ;
 - 3.3.1 Projet d'organisation scolaire 2026-2027*
 - 3.3.2 Galas mérita et Gala Sportif;
 - 3.3.3 Calendrier global des activités de VÉ;
 - 3.3.4 Plan d'effectifs (général et EHDAA);
- 3.4 Suivis divers.;
 - 3.4.1 Inscription et choix de cour 2026-2027;
 - 3.4.2 Tutorat;
- 3.5 Informations des autres membres du CÉ.
- 3.6 Autres sujets :

4. Levée de l'assemblée

- 4.1 Période de questions du public;
- 4.2 Projet de contenu de la prochaine assemblée;
 - Approbation des frais chargés aux parents 2026-2027
 - Adoption du budget 2026-2027
 - Adoption des fonds à destination spéciales 2026-2027
- 4.3 Date et heure de la prochaine assemblée; le mercredi 10 juin 2026 à 18 h00
- 4.4 Levée de l'assemblée.

CE.26-03-1287

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2025

Il est proposé par madame Marie-Ève Gauthier-Grenon d'adopter
Le procès-verbal du 11 décembre 2025 tel que présenté par la direction

Adopté unanimement

CE.26-03-1288

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 janvier 2026

Il est proposé par madame Marie-Ève Gauthier-Grenon d'adopter
le procès-verbal du 8 janvier 2026, tel que présenté par la direction

Adopté unanimement

1.5 Suites au procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2025 et du 8 janvier 2026 (par la direction)

Aucun suivi pour les deux procès-verbaux

1.6 Suivi des comptes scolaires et des revenus de locations

Aucun suivi

1.7 Période de questions du public

Un élève de Bernard-Gariépy demande pourquoi il y aura l'obligation d'apposer le logo de l'école sur les vêtements achetés ailleurs que chez le fournisseur.
Monsieur Patrick Lamothe nous explique que cela favorisera l'appartenance des élèves à l'école et facilitera la tâche de nos surveillants, pour identifier les élèves qui ne respectent pas le code vestimentaire.

Monsieur Ralph Beaulieu assiste à la rencontre et nous explique les phases des travaux qui ont lieu à l'école Bernard-Gariépy. Monsieur Ralph Beaulieu nous informe que 9 classes supplémentaires seront ajoutées à la bâtisse de l'ESFL, pour la rentrée scolaire 2026-2027. Le plan nous est présenté.

Il y a aussi madame Émilie Bourassa et madame Martine Desbiens qui assistent à la rencontre

2. SUJETS DE DÉCISION

2.1 Approbation du code de vie ESG-ESFL 2026-2027*

Monsieur Patrick Lamothe nous mentionne que le ministre nous demande que les codes de vie des écoles secondaires soient le plus possible uniforme. Monsieur Patrick Lamothe nous présente le code de vie pour 2026-2027.

L'uniforme doit être porté en tout temps. Des parents ont demandé si nous pouvons laisser tomber l'uniforme pour l'année prochaine la réponse est non. Nous sommes liés par contrat aux deux compagnies pour deux ans. Une personne du public demande s'il y aura plus de casiers l'année prochaine. Monsieur Patrick Lamothe nous informe qu'il y aura 150 casiers de plus. Madame Kristine Millette n'est pas d'accord avec l'interdiction du couvre-chef mentionné sur le code de vie.

CE.26-03-1289

Madame Catherine Mondoux propose qu'il y ait un vote, à main levée pour le code de vie.

Approuvé unanimement

Résultat du vote

7 votes pour le code de vie
2 votes contre le code de vie

CE.26-03-1290

Marie-Pier Côté propose, à la suite du vote, que le code de vie 2026-2027 soit approuvé, tel que présenté par la direction.

Approuvé majoritairement

2.2 Approbation des annexes au code de vie ESG-ESFL : uniforme 2026-2027*

Monsieur Patrick Lamothe nous informe que les élèves du régulier feront tous partis de l'école Fernand-Lefebvre pour l'année scolaire 2026-2027. Les élèves de l'adaptation scolaire feront quant à eux partis de l'école Bernard-Gariépy. Cependant, les uniformes scolaires seront associés au programme de l'élève.

Monsieur Patrick Lamothe nous présente l'annexe au code de vie concernant l'uniforme.

Les membres ne sont pas tous d'accord au sujet de l'apposition du logo sur les vêtements achetés ailleurs que chez le fournisseur.

CE.26-03-1291

Madame Lisa Désilets demande qu'un vote à main levée ait lieu pour l'approbation de l'annexe au code de vie tel que présentée, par la direction.

Approuvé unanimement

Résultat du vote

6 votes pour l'annexe au code de vie : l'uniforme 2026-2027 tel que présentée
1 vote contre l'annexe au code de vie : l'uniforme 2026-2027 tel que présentée
1 vote, annulé concernant l'annexe au code de vie : l'uniforme 2026-2027 tel que présentée

CE.26-03-1292

Madame Maude Arpin, à la suite du vote, propose que l'annexe du code de vie 2026-2027 soit approuvé, tel que présenté par la direction.

Approuvé majoritairement

CE.26-03-1293

2.3 Approbation des sorties éducatives et/ou culturelles (avril à juin)*

Une activité est ajoutée au tableau des activités présentées aux membres. Il s'agit d'une sortie à la ronde.

Monsieur Olivier Picard nous explique l'organisation du voyage en Espagne, prévu pour les finissants du secondaire, en mars ou avril 2028.

Il est proposé par Monsieur Raphaël Cournoyer d’approuver toutes les sorties d’activités éducatives (avril à juin), telles que présentées par la direction.

Approuvées unanimement

CÉ.26-03-1294

2.5 Approbation des activités de financement (avril à juin) *

Il est proposé par Madame Catherine St-Germain d’approuver toutes les activités de financement (avril à juin), telles que présentées par la direction.

Approuvées unanimement

CÉ.26-03-1295

2.6 Approbation des projets pédagogiques particuliers 2026-2027

Monsieur Patrick Lamothe mentionne que chaque programme d’art (Musique, Théâtre, Arts visuels, Expressions corporelles) sont des programmes à part entière comme les autres programmes. Monsieur Patrick Lamothe nous présente les projets pédagogiques particuliers 2026-2027.

Il est proposé par Madame Maude Arpin d’approuver les projets pédagogiques particuliers 2026-2027, tels que proposés, par la direction.

Approuvés unanimement

CÉ.26-03-1296

2.7 Approbation des normes et modalités d’évaluation : session d’examens du mois de juin *

Monsieur Patrick Lamothe nous présente l’horaire de la session d’examens de fin d’année scolaire. Les élèves pourront venir à l’école pendant ces périodes. Des périodes d’études dans l’école seront prévues. Des périodes de cours réguliers sont prévues pendant la session d’examens. Le 10 juin sera une journée de cours réguliers en am et activités en pm. La session d’examens débutera le 11 juin et se terminera le 18 juin. Les élèves d’adaptation scolaire auront leur propre session d’examens par regroupement.

Le 19 juin sera une journée de reprise d’examens

Il est proposé par Madame Lisa Désilets d’approuver l’horaire de la session d’examens tel que présenté, par la direction.

Approuvé unanimement

3. SUJETS DE DÉVELOPPEMENT ET D’INFORMATION

3.1 Rapport du délégué au comité de parents

Madame Catherine St-Germain nous informe que la fédération des comités de parents du Québec remettra à un parent-membre d’un conseil d’établissement d’une des écoles du district 1 le prix “Mérite” dont fait partie l’école Bernard-Gariépy.

Ce prix vise à récompenser un parent (ou un groupe de parents) pour leur engagement, leur influence et leurs réalisations auprès de leur école. Pour que nos parents-membres puissent participer, une résolution doit être faite par Les membres du conseil d’établissement de l’école Bernard-Gariépy.

CE.26-03-1297

IL EST PROPOSÉ par Madame Lisa Désilets et résolu à l’unanimité des membres du conseil d’établissement de participer à la Semaine de l’engagement parental et de remettre des prix de la catégorie Mérite.

Approuvé unanimement

Madame Catherine St-Germain nous mentionne, également, qu’un parent-membre de l’école Bernard-Gariépy, pourrait être nommé au conseil d’administration du centre de services scolaire de Sorel-Tracy. Un formulaire doit être rempli pour soumettre votre candidature. Ce membre sera nommé le 20 mai prochain. Les parents qui veulent poser leur candidature doivent le faire en complétant le formulaire avant le 1er mai prochain. Ce formulaire sera envoyé aux membres-parents du conseil d’établissement de l’école Bernard-Gariépy.

Madame Catherine St-Germain mentionne
que cette fonction est rémunérée à 120 \$ par rencontre.

3.2 Correspondance

Aucune

3.3 Informations de la direction :

3.3.1 **Projet d’organisation scolaire 2026-2027;**
Une clientèle d’environ 2300 élèves, est prévue pour la prochaine année scolaire.

3.3.2 **Galas Méritas et Gala Sportif;;**
Le gala Sportif aura lieu le 30 avril et les galas Méritas auront lieu le 26, 27,28 mai et le 2 et 3 juin.

3.3.3 **Calendrier global des activités de VÉ;**
Les activités seront inscrites sur l’Infolettre d’avril qui sera envoyée au début d’avril.

3.3.4 **Plan d’effectifs (général et EHDAA;**
Les demandes du plan d’effectifs ont déjà été reçues.

3.4 Suivis divers :

Aucun

3.4.1 **Inscription et choix de cours 2026-2027;**

96 % des inscriptions des élèves sont complétées

3.4.2 **Tutorat;**

Les tuteurs rencontreront les élèves du 1er cycle et de l’adaptation scolaire.
Un plan d’accompagnement sera planifié pour la fin de l’année scolaire.

3.5 Informations des autres membres du CÉ

Aucune

3.6 **Autres sujets;**

Aucun

4. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

4.1 Période de questions du public

Aucune

4.2 **Projet de contenu de la prochaine assemblée**

- Approbation des frais chargés aux parents 2026-2027
- Adoption du budget 2026-2027
- Approbation des fonds à destinations spéciales 2026-2027

4.3 **Date et heure de la prochaine assemblée :** 10 juin 2026 à 18 h 00

4.4 **Levée de l’assemblée**

Il est proposé par Madame Maude Arpin de lever l’assemblée à 21 h 35.

Approuvée unanimement

CÉ.26-03-1298